

80^{ème} anniversaire des rafles de l'été 1942



Ressources et accompagnement pédagogiques proposés aux scolaires de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Année scolaire 2022-2023

A l'occasion du 80^{ème} anniversaire des rafles de l'été 1942 en zone Sud et dans le cadre de l'année mémorielle 2022 marquée aussi par les dix ans de la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et éducation, l'ONACVG et le Camp des Milles proposent aux classes des académies d'Aix-Marseille et de Nice de s'engager dans un projet pédagogique afin de commémorer ces événements tragiques.

• Contexte, présentation et objectifs du projet

Ce projet invitera les élèves des six départements de la région académique à participer à un travail de mémoire et d'histoire où ils seront acteurs de leur parcours citoyen et mémoriel.

Des outils et ressources sur l'histoire et la mémoire locales, ainsi qu'un accompagnement pédagogique, seront proposés aux équipes éducatives impliquées dans le projet.

Le temps fort du projet sera la venue des six classes participantes (provenant de chacun des six départements de la région) au Site Mémorial du Camp des Milles, le mardi 13 décembre 2022.

A cette occasion, les jeunes élèves découvriront le Camp des Milles dans le cadre d'une visite guidée, présenteront les travaux réalisés au sein de leurs établissements respectifs et participeront à une cérémonie commémorative.

• Réalisation de travaux pédagogiques sur les rafles de l'été 1942 en zone Sud

Ce projet sera ouvert à une classe de collège, lycée général, technologique ou professionnel dans chacun des six départements de la région.

Durant le 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2022-2023 (septembre-décembre), les classes participantes seront invitées à mettre en œuvre un projet pédagogique sur le thème des rafles de l'été 1942 en zone Sud.

Les classes participantes chercheront à comprendre le déroulement des rafles dans leur département, travailleront sur une action de sauvetage locale, sur des parcours individuels de « Justes parmi les Nations », d'enfants cachés, ou toute autre thématique en lien avec les rafles de l'été 1942.

Le thème retenu doit être lié à l'histoire locale, le principe étant que chaque classe devienne ambassadrice de la mémoire de son département et appréhende ce moment historique à l'échelle de l'environnement proche de son établissement.

Cette action éducative a pour finalité la réalisation d'une production collective qui sera présentée lors de la journée de restitution du 13 décembre 2022 au Camp des Milles.

La forme de cette production est laissée à l'appréciation des participants (exposé historique, œuvre mémorielle, scénettes théâtrales, chanson, bande dessinée, chemin de mémoire, exposition, production artistique, etc.).

• Journée de restitution au Site-Mémorial du Camp des Milles

Le **mardi 13 décembre 2022**, les classes participantes seront conviées à une journée de clôture organisée au Site-Mémorial du Camp des Milles.

Cette journée sera composée de trois temps spécifiques :

- La découverte du Site-Mémorial du Camp des Milles ;
- La présentation des travaux réalisés par les classes ;
- Un temps commémoratif clôturant la journée.

• Établissements participants

Alpes-de-Haute-Provence : Collège Paul Arène de Sisteron

Hautes-Alpes : Collège Les Giraudes de L'Argentière la Bessée

Alpes-Maritimes : Lycée Pierre et Marie Curie de Menton

Bouches-du-Rhône : Lycée professionnel Colbert de Marseille

Var : Lycée Dumont D'Urville de Toulon

Vaucluse : Lycée Lucie Aubrac de Bollène

Ressources et accompagnement pédagogique proposés aux classes

Accompagnement pédagogique et coordination du projet au niveau régional :

Laetitia VION Référente Mémoire de l'ONACVG pour la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Laetitia.vion@onacvg.fr - 04 91 37 30 19 / 06 65 42 02 22

Et

Olivier VINCENT Service éducatif de la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et éducation
Olivier.vincent@campdesmilles.org – 06 84 24 94 81

Pour élaborer leur projet, les équipes éducatives investies dans cette action peuvent également s'appuyer sur :

Les services départementaux de l'ONACVG :

Implantés dans chaque chef-lieu de département, les services départementaux de l'ONACVG pourront proposer un accompagnement à chaque classe participante (proposition d'interventions au sein de l'établissement, mises à disposition de ressources pédagogiques telles que des expositions itinérantes, mises en relation avec d'autres partenaires associatifs, historiens locaux, etc.).



L'exposition itinérante *Les Juifs de France dans la Shoah*, réalisée à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de l'année 1942 avec le Mémorial de la Shoah, peut être mise à votre disposition pour être présentée dans votre établissement par le service de l'ONACVG de votre département.

Composée de 20 affiches, cette exposition revient sur une sombre page de l'histoire de France. Elle présente, à l'aide documents riches et variés, l'histoire des Juifs de France durant la Seconde Guerre mondiale. Donnant un large aperçu des nombreux camps mis en place sur le territoire français par le Régime de Vichy, elle s'attache aussi à exposer les différentes formes de persécutions que subirent les Juifs, de l'établissement des premières lois antisémites en octobre 1940, aux rafles et à la déportation vers les camps de la mort.

► CONTACT :

Référente Mémoire de l'ONACVG pour la Région PACA
Laetitia.vion@onacvg.fr – 06 65 42 02 22 / 04 91 37 30 19

Service départemental de l'ONACVG des Alpes-de-Haute-Provence
Sd04@onacvg.fr

Service départemental de l'ONACVG des Hautes-Alpes
Sd05@onacvg.fr

Service départemental de l'ONACVG des Alpes-Maritimes
Sd06@onacvg.fr

Service départemental de l'ONACVG des Bouches-du-Rhône
Sd13@onacvg.fr

Service départemental de l'ONACVG du Var
Sd83@onacvg.fr

Service départemental de l'ONACVG de Vaucluse
Sd84@onacvg.fr

Le Site-Mémorial du Camp des Milles :

Le Site-Mémorial du Camp des Milles est un Musée d'Histoire et des Sciences de l'Homme, tourné vers l'éducation et la culture. Il demeure également un lieu de mémoire préservé, le site ayant servi, en août et septembre 1942, à la déportation

vers Auschwitz, via Drancy ou Rivesaltes, de plus de 2 000 Juifs, hommes, femmes et enfants.

Acteur mémoriel, il mettra à disposition des participants des ressources et proposera un accompagnement pédagogique via son service éducatif.

► CONTACT :

Olivier VINCENT Service éducatif de la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et éducation
Olivier.vincent@campdesmilles.org – 06 84 24 94 81

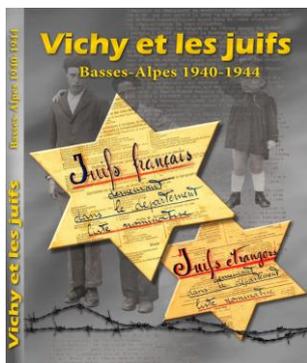
Les centres d'archives départementales :

Le projet étant axé sur l'histoire et la mémoire locales de ces événements, les centres d'archives départementales et leurs équipes pourront accompagner la réalisation des travaux des classes, notamment en mettant à leur disposition des documents d'archives, des ressources et / ou en leur proposant des ateliers pédagogiques sur la thématique.

Les ressources et activités listées ci-dessous sont données à titre indicatif (offre préexistante). Nous vous invitons à contacter les équipes des centres d'archives qui se proposent également d'accompagner la réalisation de projets pédagogiques spécifiques.

Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence :

- **Exposition itinérante, ouvrage et pochette pédagogique *Vichy et les Juifs, Basses-Alpes 1940-1944***



Dès 1940, Vichy impose sa politique antisémite et la collaboration dans le département des Basses-Alpes. Des juifs y sont réfugiés ou cachés, la plupart y sont « assignés à résidence » ou internés. En août 1942, près de 60 juifs étrangers sont livrés aux autorités allemandes par l'administration française. Ces juifs sont conduits à Nice ou au camp des Milles avant d'être transférés au camp de Drancy et de là déportés à Auschwitz.

Au plan local, la politique de Vichy est appliquée par la préfecture et singulièrement par le bureau de la police et des étrangers, dirigé par un chef de bureau, milicien notoire. L'occupation italienne, de novembre 1942 à septembre 1943, freine les velléités françaises. Mais, à partir de novembre 1943, la brutalité nazie s'exprime par une « chasse aux juifs » qui atteint son paroxysme en mai 1944. Au total, plus de 300 juifs sont arrêtés entre août 1942 et mai 1944 avant d'être déportés et exterminés.

http://www.archives04.fr/depot_ad04v3/articles/433/vichy-et-les-juifs_doc.pdf

- **Atelier pédagogique *Mémoire de la Shoah aux Archives départementales***

Étude du destin de familles juives réfugiées dans les Basses-Alpes : législation antisémite, les premières rafles, les déportations

- **Atelier pédagogique *Les Justes et enfants cachés dans les Basses-Alpes, 1940-1944***

Qui étaient les « Justes » ? Quels risques ont-ils pris pour sauver les enfants ? Itinéraires de bas-alpins ordinaires devenus des héros.

- **Lectures d'archives thématiques *Vichy et les Juifs***

Chaque document d'archives, après avoir été lu, est expliqué par le service éducatif (collège, lycée). Prendre impérativement contact avec le service éducatif plusieurs mois à l'avance puisque cette animation ne peut avoir lieu que le vendredi. Il est tout à fait possible de vous transmettre avant ou après la lecture, les documents présentés à vos élèves.

► CONTACT :

Service éducatif : Lucie Chaillan et Bérangère Suzzoni, médiatrices, Sylvie Deroche, professeur d'histoire-géographie au collège Maria Borrély de Digne-les-Bains
service.educatif@le04.fr / 04 92 30 08 69

Archives départementales des Hautes-Alpes :

- **Exposition itinérante *Les Hautes-Alpes dans la Seconde Guerre mondiale***

Souvent considérées comme éloignées du conflit mondial, en marge de l'intérêt des grandes puissances, les Hautes-Alpes sont pourtant un espace de combat armés et de luttes idéologiques entre le régime de Vichy, les forces de l'Axe et les Alliés. Cette exposition retrace l'histoire de cette période sur la base de nombreuses archives, souvent peu exploitées jusque-là, pour diffuser un savoir et le faire comprendre à toutes les générations. Elle a été réalisée par un groupe de travail composé de professeurs et d'historiens.

Un des panneaux de l'exposition traite de la Déportation des Juifs réfugiés dans le département.

- **Sélection d'archives *La persécution juive dans les Hautes-Alpes***



Le service éducatif met à la disposition des enseignants et des élèves une sélection de documents issus des fonds des archives départementales des Hautes-Alpes, illustrant le thème de la persécution juive dans les Hautes-Alpes durant la seconde Guerre Mondiale.

[Accéder aux images](#)

- **Atelier pédagogique *Les persécutions antisémites en France sous l'occupation : l'exemple des Hautes-Alpes***

Exemples d'ateliers pédagogiques réalisés par des professeurs de collège et de lycées professionnels du département avec la collaboration du service éducatif des archives départementales des Hautes-Alpes.

- **Le camp de Lastic ou le destin tragique de jeunes juifs pendant la Seconde Guerre**

mondiale.

Le service éducatif met à la disposition des enseignants et des élèves une sélection de documents issus des fonds des archives départementales des Hautes-Alpes permettant de retracer l'histoire d'un groupe de jeunes juifs, hébergés dans un camp d'accueil installé à Rosans, qui fut arrêté par la police française le 26 août 1942, puis déporté à Auschwitz.

► CONTACT :

Service éducatif : Christel Clémencet, médiatrice culturelle chargée du service éducatif
archives05@hautes-alpes.fr – 04 86 15 31 93

Archives départementales des Alpes-Maritimes :

- **Dossier pédagogique *De la lumière à l'ombre. Vivre et résister dans les Alpes-Maritimes dans la crainte de déportation***

Ce dossier pédagogique présente une sélection de documents d'archives relatant comment les rafles de Juifs ont été organisées dans les Alpes-Maritimes pendant la Seconde Guerre mondiale, tant par le gouvernement de Vichy que par l'occupant nazi.

Lien vers l'exposition virtuelle : <https://www.departement06.fr/colleges-et-lycees/de-la-lumiere-a-lombre-vivre-et-resister-dans-les-alpes-maritimes-dans-la-crainte-de-deportation-10232.html>

- **Exposition itinérante *La deuxième guerre mondiale dans les Alpes-Maritimes, 1939-1945***

De la drôle de guerre à la reconquête du massif de l'Authion. Une évocation complète de la vie des Alpes-Maritimes durant la Seconde Guerre mondiale.

Lien vers la présentation de l'exposition : <https://www.departement06.fr/colleges-et-lycees/la-deuxieme-guerre-mondiale-dans-les-alpes-maritimes-1939-1945-2883.html>

► CONTACT :

dad@departement06.fr – 04 97 18 61 71

Archives départementales des Bouches-du-Rhône :

- **Atelier pédagogique *De la stigmatisation à la déportation***

Cet atelier a pour objectif de confronter les élèves aux traces de l'histoire, à des documents témoignages qui permettent d'incarner cette période de la Seconde guerre mondiale et plus particulièrement le sort des juifs dans le département des Bouches-du-Rhône. Grâce à une sélection de documents variés, lois et instructions promulguées sous le régime de Vichy, circulaires administratives, fichiers, courriers, les élèves appréhendent le processus qui a conduit à l'extermination des Juifs : exclusion (retrait de nationalité, interdiction professionnelle, statut des Juifs), fichage systématique (recensement des Juifs) et internement en camps de transit.

► CONTACT :

Responsable du service éducatif : Chloé Lesschaeve
chloe.lesschaeve@departement13.fr - 04 13 31 82 81

Archives départementales du Var :

- **Atelier pédagogique sur le parcours de déportés Juifs varois pendant la Seconde Guerre mondiale**

Les élèves doivent reconstituer le parcours de plusieurs Juifs déportés varois en dépouillant les archives : déclarations de judéité, fiches d'arrestations et de renseignements, base des déportés d'Auschwitz, témoignages de rescapés etc.

► CONTACT :

Responsable du service éducatif : Jérôme Pélissier
jpelissier@var.fr

Archives départementales de Vaucluse :

Visites animées, ateliers pédagogiques, adaptations aux projets des enseignants.

► CONTACT :

Responsable du service éducatif : Laurent CARLETTI
Laurent.carletti@vaucluse.fr / 04 90 86 71 70

Quelques ressources en ligne

Site internet du Site Mémorial du Camp des Milles : www.campdesmilles.org



Le Site Mémorial du Camp des Milles accueille chaque année un nombre important de visiteurs, dont le public scolaire auquel il propose une série d'ateliers pédagogiques.

Également centre de ressources et d'éducation citoyenne, vous pourrez trouver sur son site une présentation du site et de son histoire, des extraits de témoignages, des outils interactifs, etc.

1942.memorialdelashoah.org



A l'occasion de son 80^{ème} anniversaire, le Mémorial de la Shoah propose un site internet commémoratif à l'année 1942.

Vous pourrez y trouver différentes ressources et informations : podcasts, témoignages de rescapés, expositions, vidéos « 3 questions à un historien », rencontres, etc.

Ouvrage *Les Justes parmi les Nations de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur*



Cet ouvrage souhaite rendre hommage aux plus de trois cent « Justes parmi les Nations » de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ces hommes et ces femmes qui, au péril de leur vie, ont porté secours aux persécutés durant la Seconde Guerre mondiale.

S'inscrivant dans une démarche pédagogique, il comporte des indications sur les actes de ces « Justes », des témoignages émanant de leurs protégés, ainsi qu'une riche iconographie les présentant. Il est également agrémenté d'éléments de contextualisation, rédigés avec l'appui d'historiens, afin d'apporter aux lecteurs une meilleure compréhension de l'histoire régionale et des spécificités locales durant l'Occupation.

[Télécharger l'ouvrage au format PDF](#) (ou demander l'envoi d'un ou plusieurs exemplaires de l'ouvrage à laetitia.vion@onacvg.fr).

Site internet du Comité français pour Yad Vashem : yadvashem-france.org



Vous pourrez notamment retrouver, sur le site internet du Comité français pour Yad Vashem, des biographies et documents sur les hommes et les femmes reconnus « Justes parmi les Nations ».

Des ressources accessibles aux enseignants et élèves de la Région Sud :

La Provence dans la guerre 1939-1945 par Jean-Marie Guillon :

<https://fresques.ina.fr/sudorama/parcours/0003/la-provence-dans-la-guerre-1939-1945.html>

La déportation des juifs durant la Seconde Guerre mondiale dans la région PACA, par Stéphane Kronenberger :

<https://fresques.ina.fr/sudorama/parcours/0012/la-deportation-des-juifs-durant-la-seconde-guerre-mondiale-dans-la-region-paca.html>

La persécution des Juifs de France (1940-1944)

Lors de la déclaration de guerre de la France à l'Allemagne, en septembre 1939, on estime la population juive présente en France à environ 300 000 personnes. Cette population a déjà été renforcée depuis le milieu des années 1930 par l'arrivée d'Allemands, d'Autrichiens, de Tchécoslovaques fuyant la montée du nazisme et des persécutions dans leur pays d'origine. En 1939-1940, de nouveaux réfugiés arrivent en France, en réaction à l'invasion allemande de la Pologne, de la Belgique, du Luxembourg ou encore de la Hollande.

Les années 1930 correspondent par ailleurs à une période de montée de l'antisémitisme en France. En effet, la crise économique dans laquelle sont plongés les pays d'Europe à partir de 1929, ainsi que la montée du nazisme en Allemagne, participent au renouveau d'un sentiment xénophobe et antisémite en France, renforcé par la vision de l'arrivée massive de nouveaux réfugiés. Dans de nombreux discours et publications de l'entre-deux-guerres, Juifs et étrangers sont alors désignés comme responsables de tous les maux de la société, notamment du chômage et des difficultés économiques.

1940 : L'Occupation, Vichy et les débuts d'une législation antisémite

Le 22 juin 1940, la France, défaite sur le plan militaire, signe l'armistice avec l'Allemagne nazie. Selon ses conditions, le territoire français est séparé en deux zones, l'une occupée par l'armée allemande au Nord, l'autre, au Sud de la ligne de démarcation, dite « libre » et placée sous autorité française. La convention d'armistice prévoit également la livraison, par le gouvernement français, de tous les ressortissants allemands ou autrichiens internés en France depuis septembre 1939.

Le 10 juillet 1940, le vote des pleins pouvoirs au maréchal Pétain marque la fin de la III^{ème} République et la naissance de l'État français. Le régime de Vichy entend mener une « Révolution nationale » devant correspondre au redressement et à l'assainissement de la Nation. De ce fait, le gouvernement de Vichy met en place une politique d'exclusion des individus jugés « nuisibles » ou « indésirables ».

En zone occupée, les Allemands instaurent rapidement une législation antisémite. La première ordonnance allemande, en date du 27 septembre 1940, donne une définition de l'appartenance à la religion juive et demande à l'administration française le recensement des personnes définies comme tel. La seconde ordonnance allemande, du 18 octobre 1940, pose le cadre de la spoliation des entreprises et des commerces juifs qui doivent également être recensés dans la zone sous autorité allemande.

Dès l'automne 1940, le gouvernement de Vichy choisit également d'instaurer une politique d'exclusion contre les Juifs et édicte une série de mesures antisémites, applicables en zone « libre » comme en zone occupée. Dès le 22 juillet, en promulguant un décret-loi, le gouvernement permet de réviser les naturalisations établies depuis 1927. Le 3 octobre 1940, le premier « statut des Juifs », publié au Journal Officiel du 18 octobre, donne une définition juridique du « Juif ». Cette même loi lui interdit également l'accès à la fonction publique et à diverses professions, telles que les métiers de la presse ou du cinéma. La liste des interdictions professionnelles ne cesse ensuite de s'élargir, décret après décret. Le 4 octobre, la loi sur « les ressortissants étrangers de race juive » autorise les préfets d'assigner à résidence ou de placer dans des camps spéciaux les Juifs, étrangers ou apatrides, présents sur leur territoire. Le 7 octobre, les Juifs d'Algérie sont déchus de leur nationalité française par l'abrogation du Décret Crémieux de 1871.

Suite à ces premiers textes et mesures, la rencontre entre Hitler et Pétain à Montoire le 24 octobre 1940 marque

symboliquement le début de la collaboration d'État entre le gouvernement de Vichy et l'Allemagne nazie.

1941 : L'aggravation des mesures et les premières rafles

C'est dans le cadre de cette politique de collaboration que Vichy va organiser, souvent avec zèle, sa politique d'exclusion et son appareil répressif, notamment à l'encontre des Juifs de France. Le 29 mars 1941, un décret porte création d'un Commissariat Général aux Questions Juives (CGQJ). Cet organisme, créé à la demande des Allemands, est confié à Xavier Vallat qui revendique un « antisémitisme d'État ». Le CGQJ est chargé d'élaborer et de faire appliquer une législation antisémite dans les deux zones, et d'organiser l'« aryianisation » économique des entreprises et biens juifs.

Le 2 juin 1941, l'État français promulgue un deuxième « statut des Juifs » et ordonne le recensement dans chaque département, qu'il soit situé en zone occupée ou en zone « libre », des populations juives. La loi du 22 juillet 1941 organise quant à elle l'appropriation et la liquidation des biens juifs par le régime de Vichy. Le 29 novembre 1941, sur demande allemande, l'ensemble des organisations juives sont légalement dissoutes et remplacées par l'Union générale des Israélites de France (UGIF), seul organisme représentatif devant les pouvoirs publics et placé sous le contrôle du CGQJ.

C'est également au cours de l'année 1941 qu'ont lieu les premières rafles sur le territoire français. Le 14 mai, la police française arrête plus de 3 710 hommes, des juifs étrangers, dans la région parisienne. Il s'agit de la « rafle du billet vert ». En effet, les individus arrêtés, identifiés grâce aux recensements organisés depuis septembre 1940, ont reçu une convocation de couleur verte les invitant à se présenter pour un examen de leur situation. Pensant qu'il s'agit d'une simple formalité administrative, beaucoup d'entre eux se rendent aux différents points de rassemblement et sont arrêtés avant d'être transférés aux camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande. Le 20 août 1941, plus de 4 000 hommes juifs, étrangers pour la plupart, sont arrêtés dans Paris par la police française, appuyée par les Allemands, qui boucle notamment le quartier du 11^{ème} arrondissement. Les personnes arrêtées sont ensuite conduites au camp d'internement de Drancy, qui ouvre ses portes à cette occasion. Le 12 décembre, 743 hommes, pour la plupart des notables juifs, sont arrêtés et conduits au camp de Royallieu, près de Compiègne.

1942 : Le tournant

Le 20 janvier 1942, dans la banlieue de Berlin, a lieu la conférence de Wannsee, réunion au cours de laquelle quinze hauts dignitaires nazis débattent de l'organisation de la « Solution finale à la question juive ». L'année 1942 marque ainsi une étape charnière dans la mise en œuvre de la déportation et de l'extermination des Juifs d'Europe. Elle correspond également, en France, aux premiers départs de déportés vers les camps de l'Est et aux premières grandes rafles organisées avec le concours du gouvernement de Vichy et des forces de l'ordre françaises.

Le 27 mars 1942, le premier convoi, constitué de 1 112 déportés, quitte les camps de Drancy et Compiègne-Royallieu à destination d'Auschwitz. Durant le printemps 1942, les autorités allemandes et françaises se rencontrent pour organiser l'arrestation et la déportation des Juifs de France. Le 5 mai, le général Karl Oberg est nommé chef supérieur de la SS et de la Police (HSSPF) en France. Il doit organiser les rapports avec les forces de l'ordre françaises et préparer la déportation des Juifs de France. Le 2 juillet 1942, les négociations, entamées depuis le mois de juin, aboutissent à la signature de l'accord Bousquet-Oberg. La participation des forces françaises à l'arrestation des Juifs, au transfert des Juifs de zone « libre » en zone occupée, et à leur déportation est alors validée. Le nombre de Juifs français à livrer est fixé par Berlin à 100 000 personnes pour l'année 1942. La déportation des enfants, qui n'est pas initialement exigée par les Allemands, est proposée par le chef du gouvernement de Vichy, Pierre Laval, en contrepartie de son refus de livrer à l'Allemagne des Juifs français. Acceptée par Eichmann, elle débute dès le mois d'août.

Parallèlement, des mesures visant à exclure les Juifs de la société française sont instaurées en France. A partir du 7 juin 1942, les Juifs de la zone occupée sont obligés, dès l'âge de 6 ans, à porter l'étoile jaune par application de l'ordonnance allemande du 29 mai 1942. A compter du 8 juillet, la fréquentation de certains lieux publics, comme les cafés, les cinémas ou les jardins, leur est interdite.

Les 16 et 17 juillet 1942, une rafle massive, opération nommée « Vent printanier », est organisée dans Paris et sa banlieue. Durant ces deux jours, la police française arrête près de 13 000 Juifs, étrangers et apatrides. Pour la première fois, cette rafle vise aussi bien les hommes, que les femmes et les enfants. Certains sont directement transférés au camp de Drancy, tandis que plus de 7 000 personnes sont parquées dans des conditions chaotiques au Vélodrome d'Hiver, le « Vel' d'hiv' », durant quatre jours avant d'être transférées dans les camps de Drancy, Pithiviers et Beaune-la-Rolande. Mais les quotas fixés lors des négociations entre représentants français et allemands ne sont pas atteints. Le gouvernement de Vichy décide donc de livrer à l'Allemagne les Juifs, pour la plupart étrangers et apatrides, internés dans les camps ou présents dans les Groupes de Travailleurs étrangers (GTE) de la zone sud. Entre le 26 et le 30 août 1942, une grande rafle est organisée

simultanément dans 40 départements de la zone « libre ». Dès le début du mois d'août et durant plus d'un mois, les Juifs internés dans les camps du Sud et ceux arrêtés lors de la rafle du 26 août sont transférés à Drancy, pour former des convois à destination de l'Est.

Plus de la moitié des personnes déportées depuis la France le sont au cours de ce second semestre 1942. Pour la première fois, les arrestations concernent des familles entières et touchent les enfants. C'est à la suite des grandes rafles de l'été 1942 que se font entendre les premières réelles protestations et indignations dans l'opinion publique quant au sort réservé aux Juifs.

1943-1944 : Les rafles se poursuivent

Depuis le 11 novembre 1942, en réaction au débarquement allié en Afrique du Nord, les Allemands occupent la zone dite « libre », jusqu'alors placée sous autorité du gouvernement de Vichy. Dans le sud-est de la France, une dizaine de départements sont placés, entièrement ou en partie, sous l'autorité des Italiens. Les Juifs installés dans cette zone d'occupation italienne, rejoints par des individus qui y trouvent refuge, bénéficient d'une protection relative accordée par ces occupants. Cependant, à compter du 8 septembre 1943 et de l'armistice entre les Alliés et l'Italie, les troupes d'occupation italiennes se retirent et l'ensemble du territoire est alors occupé par les Allemands.

Durant cette seconde phase de l'Occupation, des rafles sont d'abord menées dans les grandes villes, comme à Marseille en janvier 1943. Puis, la traque se poursuit dans les villes de moindre importance, jusque dans les campagnes. Depuis le 11 décembre 1942, une loi impose à tous les Juifs, y compris ceux de l'ex zone « libre », de faire apposer sur leurs cartes d'identité et d'alimentation le tampon « Juif », ce qui contribue à les identifier plus facilement. Les forces de l'ordre françaises se montrent cependant moins impliquées, les arrestations et les rafles étant de plus en plus le fait des seules forces allemandes, appuyée par la Milice. Les déportations se poursuivent malgré tout jusqu'à la Libération. Le dernier convoi de déportés quitte Drancy le 17 août 1944, à destination de Buchenwald.

Sur les 300 000 Juifs, français et étrangers, qui vivent en France en 1940, 76 000 sont déportés, pour la plupart au camp d'Auschwitz-Birkenau. Malgré ce tragique bilan, l'action menée par des œuvres caritatives, des organisations, juives et non juives, mais aussi par des initiatives spontanées et des engagements individuels, a contribué à la survie des trois quarts de la population juive présente en France au début du conflit.

Bibliographie indicative

Ouvrages généraux sur la période

AZEMA Jean-Pierre, WIEVORKA Olivier, *Vichy, 1940-1944*, Perrin, 2000

AZEMA Jean-Pierre, BEDARIDA François (dir.), *La France des années noires*, Seuil - Points Histoire, 2000

BANDE Alexandre, BISCARAT Pierre-Jérôme et LALIEU Olivier (dirigé par), *Nouvelle histoire de la Shoah*, Passés composés, 2021.

DURAND Yves, *La France dans la deuxième guerre mondiale : 1939- 1945*, Armand Colin, 2003

JACKSON Julian, *La France sous l'occupation 1940-1944*, Flammarion, 2004

MICHEL Henri, RIOUX Jean-Pierre, *La Seconde Guerre mondiale*, Omnibus, 2000

PAXTON Robert, *La France de Vichy*, Seuil - Points Histoire, 1999

ROUSSO Henry, *Les années noires : vivre sous l'occupation*, Gallimard, 2009

Histoire régionale : la Seconde Guerre mondiale

BRAUN Michel, GARACIO Jean-Pierre, PANICACCI Jean-Louis, *1939-1945, la guerre dans les Alpes-Maritimes*, Breil, Éditions du Cabri, 1994 (album mémorial)

GARCIN Jean, *De l'Armistice à la Libération dans les Alpes-de-Haute-Provence (17 juin 1940 – 20 août 1944)*, Digne, 1983

LIN Dominique (dir.), *39-45 en Vaucluse, Nous étions des sans-culottes*, Elan Sud, 2014

MENCHERINI Robert, *Ici-même : Marseille, 1940-1944 : de la défaite à la libération*, Jean Laffitte, 2013

MENCHERINI Robert, *Vichy en Provence, Midi rouge, ombres et lumières*, tome 2, Syllepse, 2009

MENCHERINI Robert, *Résistance et Occupation (1940-1944), Midi rouge, ombres et lumières*, tome 3, Syllepse, 2011

PANICACCI Jean-Louis, *Les Alpes-Maritimes, 1939-1945, Un département dans la tourmente*, Serre, 1989

PANICACCI Jean-Louis, *L'occupation italienne, Sud-est de la France, juin 1940 – septembre 1943*, Presses Universitaires de Rennes, 2010

PANICACCI Jean-Louis, *Les Alpes-Maritimes dans la guerre 1939-1945*, Éditions de Borée, 2013

Ouvrages généraux sur les persécutions et la déportation des Juifs :

BENSOUSSAN Georges (dir.), *Dictionnaire de la Shoah*, Larousse, 2009

BRUTTMANN Tal, JOLY Laurent, WIEVIORKA Annette, *Qu'est-ce qu'un déporté ? Histoires et mémoires des déportations de la Seconde guerre mondiale*, CNRS, 2009

FONTAINE Thomas, *Déportation et génocide. L'impossible oubli*, Tallandier-FNDIRP, 2009

GRYNBERG Anne, *Les Camps de la honte : les internés juifs des camps français, 1939-1944*, La Découverte, 1994

KASPI André, *Les Juifs pendant l'occupation*, Seuil – Points Histoire, 1997

KLARSFELD Serge, *La Shoah en France, le calendrier des déportations (septembre 1942-août 1944)*, 4 tomes, Les fils et filles des déportés juifs de France / New York, The Beate Klarsfeld Foundation, 1993

PINOL Jean-Luc, *Convois. La Déportation des Juifs de France*, Editions du Détour, 2019.

POZNANSKI Renée, *Etre juif en France pendant la Seconde guerre mondiale*, Hachette, 1997

Histoire régionale : internement, persécutions et déportation

DRAY-BENSOUSSAN Renée, *Les Juifs à Marseille pendant la Seconde Guerre mondiale, août 1939 - août 1944*, Les Belles Lettres, 2004

FONTAINE André, *Le camp d'étrangers des Milles, 1939-1943*, Édisud, 1989

GRANDJONC Jacques et GRUNDTNER Theresia (dir.), *Zone d'ombres, 1933-1944*, Alinéa, 1990

GUILLET Jean-Luc, *Rafles. Nice 1942-1944*, Editions Baie des Anges, 2013

GUILLOIN Jean-Marie, *Les Juifs dans le Var dans Provence-Auschwitz : de l'internement des étrangers à la déportation des Juifs (1939-1944)*, Presse Universitaire de Provence, 2007. Disponible sur internet : <https://books.openedition.org/pup/6874?lang=fr>

KLARSFELD Serge, *Les Transferts de Juifs de la région de Marseille vers les camps de Drancy ou de Compiègne en vue de leur déportation, 11 août 1942 – 24 juillet 1944*, FFDJF, 1992

KLARSFELD Serge, *Les transferts de Juifs de la région de Nice vers le camp de Drancy en vue de leur déportation*, FFDJF, 1993

KLARSFELD Serge, *Nice caserne Auvarre. La rafle des juifs étrangers par la police de Vichy le 26 août 1942*, FFDJF, 1993

KLARSFELD Serge, *Une tragédie juive à Rosans (Hautes-Alpes)*, FFDJF, 1999

LABADIE Jean-Christophe, *Vichy et les Juifs. Basses-Alpes 1940-1944*, Conseil général / Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, 2013

LEWENDEL Isaac, WEISZ Bernard, *Vichy, la Pègre et les nazis. La traque des Juifs en Provence*, Nouveau monde éditions, 2013

MENCHERINI Robert (dir.), *Provence-Auschwitz : de l'internement des étrangers à la déportation des juifs, 1939-1945*, Publications de l'Université de Provence, 2007

OPPÉTIT Christian (dir.), *Marseille, Vichy et les nazis : le temps des rafles, la déportation des Juifs*, Marseille : Amicale des déportés d'Auschwitz et de Haute-Silésie, 1993

PANICACCI Jean-Louis, « *Les Juifs et la question juive dans les Alpes-Maritimes de 1939 à 1945* », Nice, Recherches régionales n°4, 1983 (p. 239-331)

PANICACCI Jean-Louis, *Les Juifs de Saint-Martin-Vésubie*, Presses Universitaires de France, 1983

PELLEGRIN Jean-Pierre, *Livre Mémorial, Déportations et internements, 1942-1944, Hautes-Alpes*, impression à compte d'auteur, 2021

VION Laëtitia (ONAC-VG)

&

VINCENT Olivier (Fondation du Camp des Milles)